

Les bases de la Réglementation Environnementale



Décembre 2020



ABM
énergie conseil

spécialistes du conseil énergétique
et environnemental



www.abmec.fr

Pour le confort et la performance de votre maison connectée

PRESENTATION ABM Energie Conseil



Création en
1994



40
collaborateurs



8
agences

En 2019 :



18 000

Maisons
individuelles

16 500

Logements
collectifs

100

Opérations
tertiaires

Compétences

- Calculs réglementaires RT2012
- Accompagnement vers la RE2020
- Calculs réglementaires RT Bâtiments existants
- Optimisation énergétique des bâtiments neuf et existants
- Dimensionnement VMC
- Label E+C-
- Calculs des déperditions
- Réalisation d'études de faisabilité
- Formations

Outils spécifiques

- Easy Bbio
- *Easy 2020 : en cours de développement*



Easy Bbio
PRÉ-ÉTUDE BBIO



2016 : Label E + C-

- Participation active à la rédaction
- Membre du GT applicateur BEPOS – CO₂

Observatoire E + C-

- Plus gros contributeur en Maison Individuelle
- > **330** dossiers

GT Modélisateur RE2020

- Co-pilote « Maison Individuelle »
- Co-pilote « Logement Collectif »

OBJECTIF : Vous accompagner jusqu'à l'application



01 Formation

- Début : aujourd'hui
- Rythme : 1 webinaire par mois

02 Accompagnement

- Simulation personnalisée
- Formation des collaborateurs

03 Calculs Réglementaires

- A partir de l'été 2021
- Dépôt de permis

DE LA RT2012 À LA RE2020

Neutralité Carbone

OBJECTIF

2050



45%

de la consommation
totale



1^{er} poste

de consommation
d'énergie

25%

des émissions de
gaz à effet de serre



2^{ème} source

d'émissions de gaz
à effet de serre



LA RE 2020

3 OBJECTIFS ET UNE MÉTHODE POUR LES BÂTIMENTS DE DEMAIN

- Donner la priorité à la sobriété énergétique et à la décarbonation de l'énergie
- Diminuer l'impact carbone de la construction des bâtiments
- En garantir la fraîcheur en cas de forte chaleur



Été 2021

Logement Individuel et Collectif
+ une partie des tertiaires
(bureau et enseignement)



Consommations Énergie



Confort d'été

Nouvel indicateur en DH



Émissions de Gaz à Effet
de Serre de la construction

durant 50 ans



Réglementaire = soumis à un seuil

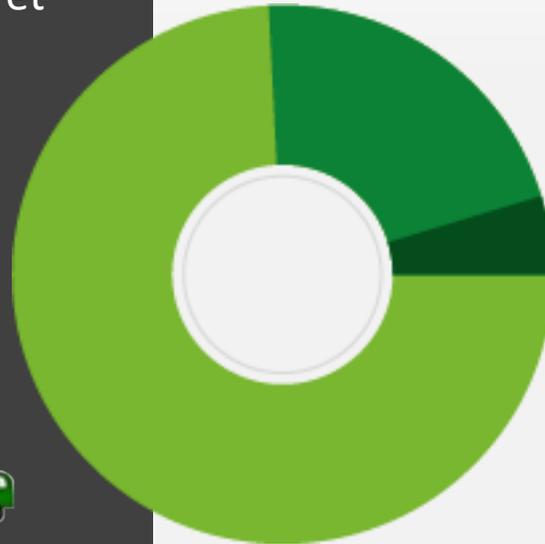
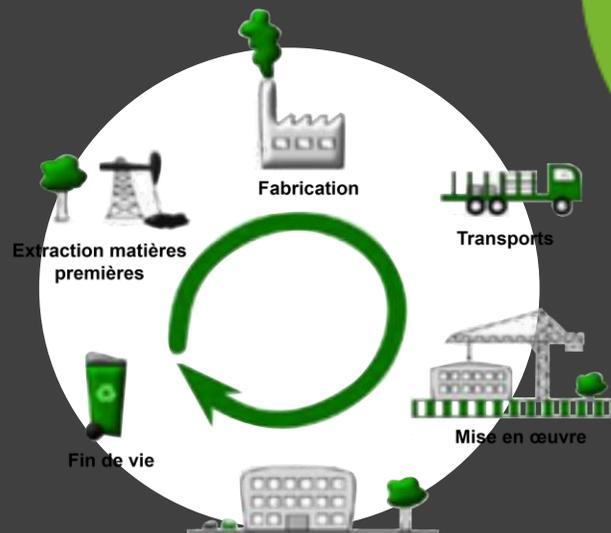


Pédagogiques = pour sensibiliser le maître d'ouvrage

Nouvel indicateur

Analyse du Cycle de Vie :

- Produits de Construction et Equipements (PCE)
- Energie utilisée
- Eau
- Chantier



RÉFÉRENTIEL ÉNERGIE CARBONE

Contributeur Produits de construction et équipements

Lors d'une modélisation simplifiée du contributeur « Produits de construction et équipements », les impacts des lots suivants doivent être calculés de manière détaillée :

- 1. VRD,
- 2. Fondations et infrastructures,
- 3. Superstructures – Maçonnerie,
- 4. Couverture – Étanchéité – Charpente – Zinguerie,
- 5. Cloisonnement – Doublage – Plafonds suspendus – Menuiseries intérieures,
- 6. Façades et menuiseries extérieures,
- 7. Revêtements des sols, murs et plafonds – Chape – Peintures – Produits de décoration,
- 13. Equipements de production locale d'électricité.

Des valeurs forfaitaires, définies en annexe 5, peuvent être utilisées pour les lots suivants :

- 8. CVC (Chauffage – Ventilation – Refroidissement – Eau chaude sanitaire),
- 9. Installations sanitaires,
- 10. Réseaux d'énergie (courant fort),
- 11. Réseaux de communication (courant faible),
- 12. Appareils élévateurs et autres équipements de transport intérieur.



Modulation

Idem RT2012

+ Nouveaux critères à l'étude
(sol, sismique...)



Coefficient de conversion EF-EP et impact CO2 Électricité

Amélioration du coef. Energie Finale-Primaire (2,58 à 2,30)
Baisse de l'impact carbone du kWh (210 à 79)



Surface

Une seule surface de référence pour les
deux domaines : Surface habitable



Travaux réservés

Prise en compte
Valeur forfaitaire



Station Météo

Données météo ont été mises à jour
Certaines stations météo ont été modifiées



Stockage carbone

Nouvel indicateur
Bonification en cas de matériaux vertueux



Confort d'été

Nouvel indicateur
Degrés- Heure d'inconfort (seuil haut et bas)



VMC

Obligation de vérification des installations
Contrôle sur site



Modulation

Idem RT2012

+ Nouveaux critères à l'étude
(sol, sismique...)



Coefficient de conversion EF-EP et impact CO2 Électricité

Amélioration du coef. Energie Finale-Primaire (2,58 à 2,30)
Baisse de l'impact carbone du kWh (210 à 79)



Surface

Une seule surface de référence pour les
deux domaines : Surface habitable



Travaux réservés

Prise en compte
Valeur forfaitaire



Station Météo

Données météo ont été mises à jour
Certaines stations météo ont été modifiées



Stockage carbone

Nouvel indicateur
Bonification en cas de matériaux vertueux



Confort d'été

Nouvel indicateur
Degrés- Heure d'inconfort (seuil haut et bas)



VMC

Obligation de vérification des installations
Contrôle sur site



Progressivité des exigences

Évolution de certains seuils dans le temps



Diminuer l'impact carbone de la construction

Baisse progressive du seuil CO2 lié au PCE



Sobriété énergétique

Baisse de 30% des besoins (Bbio)



Garantir la fraîcheur en cas de forte chaleur

Nouvel indicateur : Degrés Heure d'inconfort
Soumis à un seuil bas (350 DH) et haut (1250 DH)



Décarbonation de l'énergie

Seuils Eges-Energie 4 kgCO₂/m²/an pour MI
et 14 kgCO₂/m²/an pour Collectif (évolution dans le temps)



Création d'un Label

dans la foulée de la RE2020 et évolutif
Aller au-delà de RE et/ou intégrer de nouveaux critères



Limiter les consommations non renouvelables

Nouvel indicateur : Cep_nr
Eviter le retour du chauffage **Effet Joule**



Consultation sur projet de textes réglementaires

Début Décembre pour Logement
En léger décalage pour Bureau et Enseignement



Progressivité des exigences

Évolution de certains seuils dans le temps



Diminuer l'impact carbone de la construction

Baisse progressive du seuil CO2 lié au PCE



Sobriété énergétique

Baisse de 30% des besoins (Bbio)



Garantir la fraîcheur en cas de forte chaleur

Nouvel indicateur : Degrés Heure d'inconfort
Soumis à un seuil bas (350 DH) et haut (1250 DH)



Décarbonation de l'énergie

Seuils Eges-Energie 4 kgCO₂/m²/an pour MI
et 14 kgCO₂/m²/an pour Collectif (évolution dans le temps)



Création d'un Label

dans la foulée de la RE2020 et évolutif
Aller au-delà de RE et/ou intégrer de nouveaux critères



Limiter les consommations non renouvelables

Nouvel indicateur : Cep_nr
Eviter le retour du chauffage **Effet Joule**



Consultation sur projet de textes réglementaires

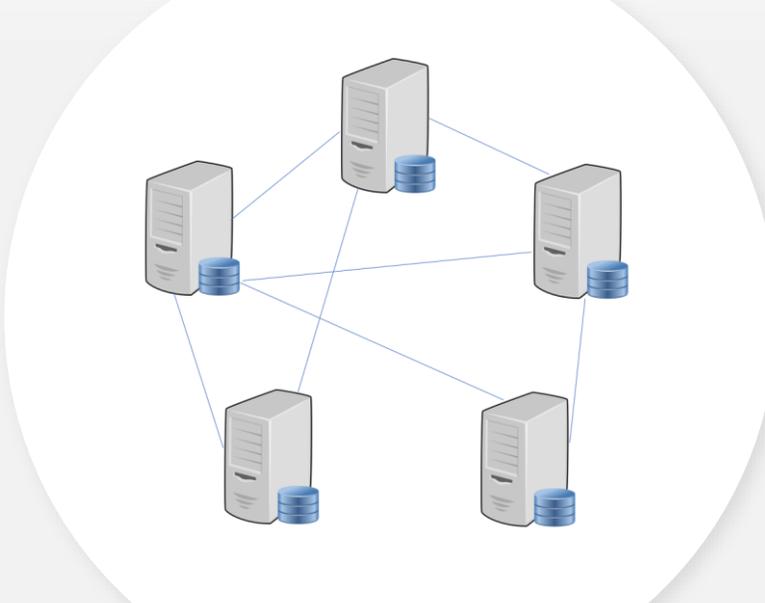
Début Décembre pour Logement
En léger décalage pour Bureau et Enseignement

1

Maîtrise d'œuvre



Bureau d'études



2

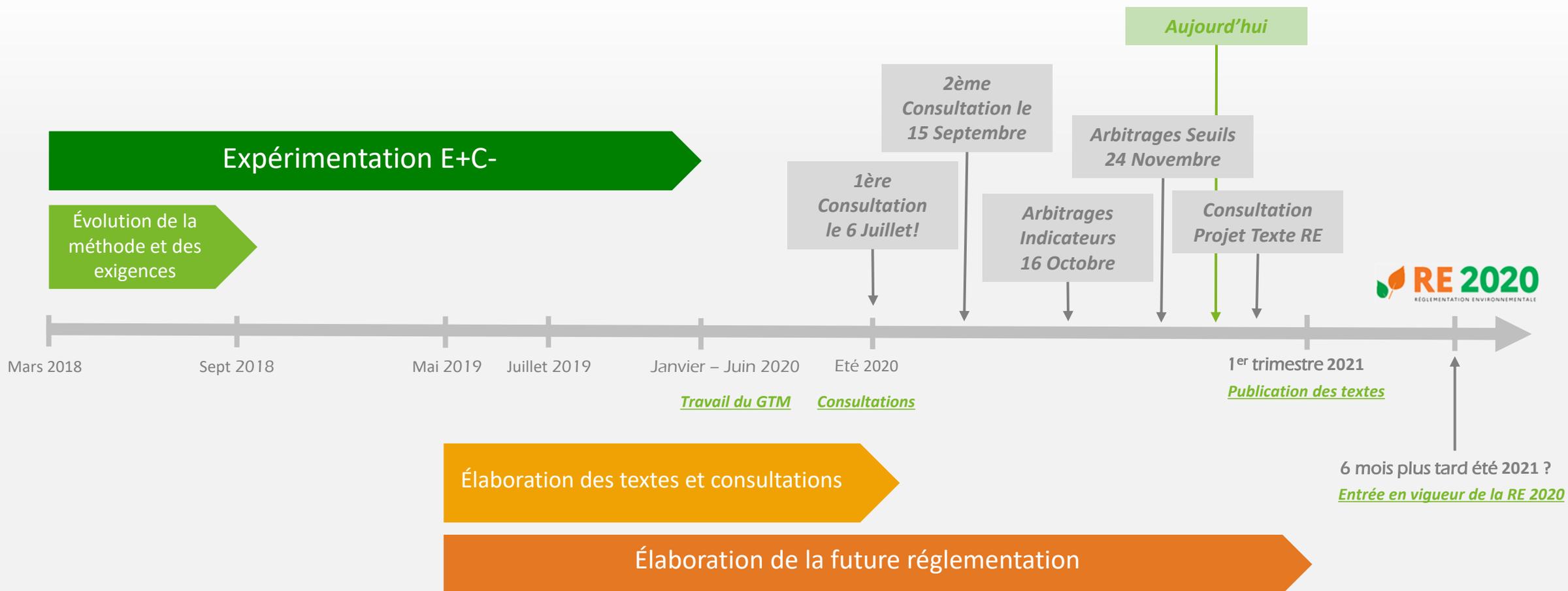


Easy Bbio
PRÉ-ÉTUDE BBIO



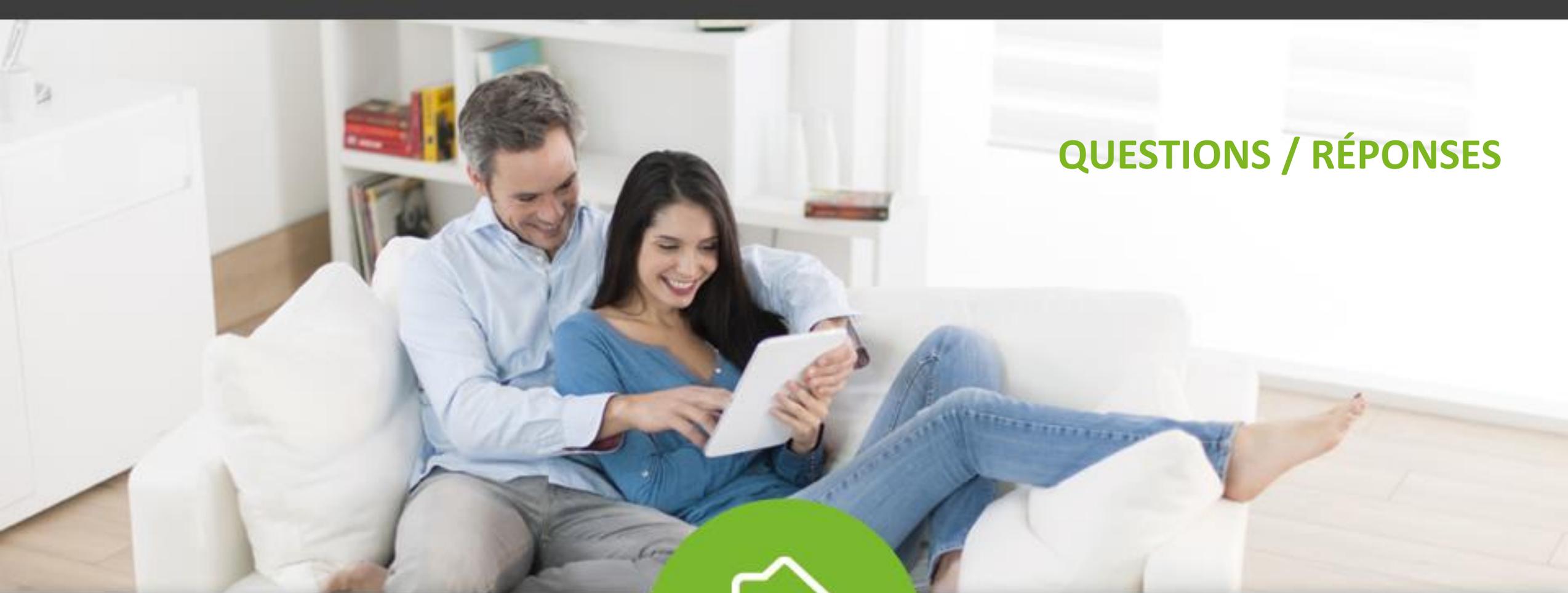
EASY 2020

CALENDRIER



THÈME	DATE	
Les bases de la réglementation environnementale	8 décembre 17h 10 décembre 13h30	✓
Seuils, exigences	MI > 12 janvier Collectif > 14 Janvier	
Énergies et confort été	MI > 2 février Collectif > 4 Février	
Carbone	MI > 2 mars Collectif > 4 Mars	
VMC et contrôle (NRJ Diags)	Commun 1 avril 6 avril	

QUESTIONS / RÉPONSES



ABM
énergie conseil

spécialistes du conseil énergétique
et environnemental



www.abmec.fr

Pour le confort et la performance de votre maison connectée

Merci de votre attention



ABM
énergie conseil

spécialistes du conseil énergétique
et environnemental



abmtoulouse@abmec.fr

www.abmec.fr

Pour le confort et la performance de votre maison connectée